

MISE EN CANDIDATURE

BOURSE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ~ ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS FINISSANTS OU NON FINISSANTS

La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, en collaboration avec le collège et son partenaire majeur, Desjardins, émettra des bourses d'une valeur de 35 000 \$ dans le cadre de la 26^e cérémonie du Mérite étudiant 2020. Parmi celles-ci, plusieurs bourses de persévérance de 500 \$ chacune seront distribuées à des étudiantes et des étudiants finissants ou non finissants, dont deux inscrit(e)s à la Formation continue.

Ces bourses souligneront les efforts des étudiantes et des étudiants qui persévèrent dans leur cheminement scolaire et personnel (attitudes, comportements, prise en charge de leur vie, progression académique, dépassement de soi, etc.) au cours de leur passage au Cégep.

VOICI LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

1. Être finissant ou non finissant et être inscrit au Collège à temps plein ([ou réputé\(e\) à temps plein](#)) à la session d'hiver 2020. De plus, avoir complété, au moment du dépôt du présent formulaire, au moins deux (2) sessions consécutives dans un même programme (ou deux [2] modules dans une AEC de la Formation continue). Vous êtes également admissibles si vous avez fait une session complète en Tremplin DEC, suivi d'une session complète dans un autre programme, le tout de manière consécutive.
2. Trouver une ou un répondant (**membre du personnel : professeur, technicien, animateur, conseiller, etc.**) qui soutient votre mise en candidature. La personne acceptant d'être votre répondant(e) s'engage à vous écrire une lettre de recommandation, ainsi que, si vous remportez une bourse, vous écrire un petit mot, qu'elle lira sur scène lors de la cérémonie du 21 mai 2020.
3. Déposer le formulaire ci-joint, **dûment complété ainsi que les documents requis** avant 16 h, le lundi 17 février 2020, au local C-121 (Service de l'animation socioculturelle).
4. Joindre à ce formulaire une copie de votre dernier bulletin.
5. Joindre deux lettres de recommandation témoignant de votre persévérance : une première lettre rédigée par une personne qui vous a connue avant ou à votre entrée au Collège (ancien professeur, animateur, collègue de classe, etc.); une deuxième lettre rédigée par votre répondant(e), soit un membre du personnel du Collège. Enfin, une troisième lettre écrite par un pair (une autre étudiante ou étudiant) sera considérée comme un atout.

Les membres du jury feront le choix des lauréates et des lauréats à partir du dossier que vous aurez déposé. Les dossiers incomplets ne seront pas inclus dans l'analyse des candidatures.



MISE EN CANDIDATURE

BOURSE DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ~ ÉTUDIANTES OU ÉTUDIANTS FINISSANTS OU NON FINISSANTS

LE JURY ÉTABLIRA SON CHOIX À PARTIR DES CRITÈRES SUIVANTS :

1. Votre dossier démontre une évolution sur le plan académique.
2. Votre dossier démontre les défis que vous avez rencontrés et comment vous les avez relevés.
3. La qualité linguistique (français) dans les documents de votre dossier.

Bonne chance!

NOM :

PROGRAMME D'ÉTUDES :

N° DE MATRICULE :

N° DE TÉLÉPHONE :

NOM DU RÉPONDANT :

DOCUMENTS À INCLURE :

1. Vous devez joindre à ce formulaire une copie de votre dernier bulletin.
2. **Veillez, s'il vous plaît, répondre à la question suivante avec un logiciel de traitement de texte :**

Dans un texte de 250 à 400 mots, donnez des exemples de votre vie qui ont eu un impact sur votre persévérance à l'école. Démontrez les défis que vous avez rencontrés et comment vous les avez relevés.

3. **Finalement, vous devez joindre à ce formulaire vos lettres de recommandation ainsi qu'une lettre de votre répondante ou répondant expliquant les raisons pour lesquelles elle ou il supporte votre mise en candidature.**

Signature de l'étudiant(e)

Signature du (de la) répondant(e)

